



ACÉBAC

ASSOCIATION CATHOLIQUE
D'ÉTUDES BIBLIQUES
— AU CANADA —

Cotisation annuelle 2024-2025

Chèr.es membres,

Au cours des prochains jours, vous recevrez un courriel du compte PayPal de l'ACÉBAC, avec votre facture pour la cotisation de l'année en cours.

Pour information, la facture reçue en février dernier portait sur la cotisation 2023-2024 alors que la présente facture porte sur la cotisation de l'année en cours, soit 2024-2025.

Maintenant que la facturation par l'entremise du service PayPal est en place, nous planifions expédier les factures de cotisation annuelle au début de chaque exercice financier. Par ailleurs, notre exercice financier débute, depuis cette année, le 1er avril pour se clore le 31 mars de l'année suivante.

Prenez note qu'il n'est pas nécessaire d'avoir ni de créer un compte PayPal pour acquitter votre facture. Les modes de paiement sont par carte de crédit et par débit Interac.

À titre de rappel, la cotisation annuelle est de 60 \$ pour les membres réguliers et de 30 \$ pour les membres étudiants. Les membres émérites sont exonérés de la cotisation annuelle. Si votre facture est incorrecte, manquante ou représente un enjeu pour vous, veuillez m'en informer à tresorier « @ » acebac.org (sans les guillemets ni les espaces).

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Jimmy Carbonneau
Trésorier

Québec, le 5 mai 2024